

## ***Représentativité syndicale 2017, l'UNSA continue sa progression***

**La mesure de l'audience syndicale nationale dans le secteur privé, établie sur le cycle électoral 2012-2016, vient d'être rendue publique ce 31 mars 2017.**

L'UNSA constate d'abord qu'elle repose sur une base de suffrages légèrement élargie (167 317 exprimés de plus, soit + 3,66 % par rapport à 2013).

Cela conforte la pertinence de la loi du 20 août 2008 qui a refondé sur une base démocratique la représentativité syndicale dans notre pays.

Mais cela conforte aussi la légitimité des acteurs syndicaux à représenter les salarié-e-s.

A l'heure où des voix se font entendre dans le débat politique pour minimiser la place et le rôle du syndicalisme, ces résultats constituent un enseignement utile.

Avec 280 555 voix, soit 5,35 % des suffrages exprimés, l'UNSA réalise, en voix comme en points, une des plus fortes progressions.

Dans un paysage syndical où les variations sont de faible ampleur et les évolutions lentes, en seulement 4 ans et malgré des moyens très modestes, incomparables à ceux consentis à ses concurrents, elle est l'organisation qui accroît le plus significativement ses voix (62 801 suffrages supplémentaires, soit une augmentation de 28,84%, gagnant 1,06 point par rapport à 2013).

Cette progression se traduit également dans les branches professionnelles.

Alors qu'en 2013, l'UNSA avait franchi la barre de la représentativité dans 58 conventions collectives nationales, c'est désormais dans 86 d'entre elles qu'elle sera en mesure de négocier.

La capacité de l'UNSA à être encore plus utile et efficace dans la défense de l'intérêt des salariés s'étend donc ainsi à de nouveaux secteurs professionnels.

Ces très bons résultats sont dus au travail militant effectué sur le terrain et aux centaines de nouvelles implantations syndicales de l'UNSA dans les entreprises privées.

En conjuguant pragmatisme réformiste combatif et respect de l'autonomie d'analyse et d'action dans les entreprises, l'UNSA propose une voie originale pour contribuer à renouveler et dynamiser le syndicalisme français.

Son offre syndicale rencontre un intérêt croissant parmi les salarié-e-s, comme en ont attesté les récentes élections dans les très petites entreprises.

L'UNSA remercie toutes et tous les salarié-e-s qui lui ont fait confiance. Elle s'engage à s'en montrer digne en assurant au mieux les nouvelles responsabilités qui, désormais, lui incombent.

La place de l'UNSA dans le paysage syndical français sort donc confortée de cette mesure d'audience. Forte de ses nouvelles implantations, elle entend poursuivre et amplifier sa politique de développement.

## ***Beau succès pour l'UNSA PSA à Poissy !***

**10,03 %, c'est le score obtenu par l'UNSA PSA à Poissy aux élections professionnelles du 16 mars !**

Malgré les multiples obstacles placés sur son chemin, l'UNSA PSA s'implante dans l'entreprise avec 2 membres au Comité d'entreprise et 5 délégués du personnel.

Cette confiance exprimée par les salariés, donne à l'UNSA une nouvelle force pour défendre leurs intérêts et une réelle dynamique pour viser sa représentativité au niveau du groupe.

## ***Présidentielle 2017 : vote FN, un danger, pas une solution !***

**L'UNSA a décidé d'interpeller les principaux candidats démocrates à l'élection présidentielle sur les grands dossiers économiques et sociaux qui la concernent.**

**Les éléments de ce dialogue peuvent contribuer à éclairer en partie nos adhérents et sympathisants sur le choix électoral personnel qu'ils auront à faire en tant que citoyen, selon leur propre sensibilité politique.**

Mais, en tant qu'organisation syndicale, l'UNSA ne donnera aucune de consigne de vote pour tel ou tel candidat, dès lors qu'il se situe dans l'arc démocratique républicain correspondant à notre charte des valeurs.

Tel n'est pas le cas du Front National et de sa candidate Marine Le Pen. Le FN, par les logiques discriminatoires et la conception autoritaire du pouvoir que son programme continue à porter, n'est pas un parti comme un autre.

A l'heure où les politologues estiment possible son accès au pouvoir d'Etat, l'UNSA est donc dans son rôle, au regard des valeurs démocratiques qui la fondent, en mettant en garde les salariés et les citoyens sur les conséquences d'un vote FN pour notre pays.

C'est pourquoi elle met à disposition en ligne un 4 pages revenant sur les grandes lignes du programme du FN.

A lire et à utiliser sans modération !

**Pour accéder au 4 pages :**

<http://www.unsa.org/Vote-FN-un-danger-pas-une-solution.html>

## ***L'UNSA reçue par les représentants de François Fillon***

**Election présidentielle : l'UNSA suite à son interpellation des principaux candidats démocratiques à l'élection présidentielle continue de rencontrer les équipes des candidats.**

C'est dans ce cadre que Luc Bérille, secrétaire général, Vanessa Jereb et Dominique Corona secrétaires nationaux ont rencontré mercredi dernier Gérard Larcher, président du Sénat et représentant de François Fillon.

A cette occasion, le président du Sénat nous a présenté les grandes lignes du programme ainsi que le calendrier de mise en place des réformes si le candidat François Fillon était élu.

Il a ainsi confirmé qu'une ordonnance serait prise durant l'été :

- supprimant la durée légale du travail en France, renvoyant aux branches et aux entreprises la négociation du déclenchement des heures supplémentaires,
- doublant les seuils sociaux pour les IRP,

- créant une instance unique des représentants du personnel et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise,
- introduisant un barème pour les dommages et intérêts dans le cadre d'une procédure prud'homale.

En ce qui concerne la fonction publique la suppression de 500 000 postes ainsi que le passage progressif de 35 à 39 heures ont été réaffirmés.

Force est de constater que ces propositions sont très éloignées de nos mandats syndicaux.

L'UNSA prend acte toutefois que la remise en cause du monopole syndical de présentation au 1er tour des élections d'entreprises n'est plus une priorité.

## ***L'UNSA reçue par les représentants d'Emmanuel Macron***

**Une délégation de l'UNSA composée par son secrétaire général, Luc Berille, de Vanessa Jereb et Dominique Corona, secrétaires nationaux a été reçue jeudi dernier au QG d'Emmanuel Macron par Jean Pisani-Ferry et Anousheh Karvar.**

Cette rencontre a permis d'échanger sur le programme du candidat. L'UNSA a fait connaître, au regard de ses mandats, son inquiétude quant à la place réservée au dialogue social interprofessionnel dans le programme du candidat, ou sur la création d'une instance unique du personnel et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Sur la protection sociale l'UNSA a rappelé son attachement à la participation des employeurs à son financement.

Sur les retraites l'équipe du candidat a confirmé qu'une grande concertation serait organisée en vue de la création d'un régime universel.

## ***L'UNSA présente au congrès du syndicat des enseignants de l'UNSA***

**Une délégation de l'UNSA, conduite par Luc Bérille, s'est rendue au congrès du SE-UNSA du 28 au 30 mars à Perpignan.**

Le secrétaire général de l'UNSA a été invité à prendre la parole devant les 700 délégués et auditeurs présents. Pendant ces trois jours, ceux-ci ont travaillé à élaborer les mandats du syndicat pour les 4 années à venir. Les débats furent riches et ont nourri le projet initial qui fut adopté à plus de 90%.

Ce congrès a aussi vu le renouvellement du bureau national et du secrétariat national. Pour le secrétariat national, la liste conduite par Stéphane Crochet a recueilli 92,07%. Stéphane est donc élu nouveau secrétaire général du SE-UNSA succédant à Christian Chevalier, secrétaire général depuis 8 ans et qui ne se représentait pas.

Les congressistes ont ainsi plébiscité la continuité et rendu hommage à l'action conduite par Christian.

## ***L'UNSA a participé au comité Education Formation de la Confédération européenne des syndicats***

**Le Comité Education Formation de la CES s'est réuni à Bruxelles le 28 mars dernier. L'UNSA y était représentée par Emilie Trigo, secrétaire nationale.**

Ce comité a permis de faire le suivi sur le travail que la CES mène sur la plateforme concernant l'avenir de l'Europe, le socle européen des droits sociaux, le projet en cours « améliorer l'implication des partenaires

sociaux dans le soutien de l'UE aux investissements publics en matière de formation et d'éducation », le projet de la CES sur l'intégration sur le marché du travail des migrants et des réfugiés, et sur le travail du CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle).

La deuxième partie de la journée a permis d'aborder l'agenda pour les compétences nouvelles pour l'Europe, via la résolution du Conseil sur une nouvelle stratégie en matière de compétences, pour une Europe inclusive et compétitive et la recommandation du Conseil sur des parcours de renforcement des compétences.

Des discussions ont aussi eu lieu concernant les attentes des syndicats en matière de législation européenne sur un futur cadre européen de qualité de l'apprentissage et sur le projet conjoint des partenaires sociaux pour l'amélioration de la formation des employés.

***L'UNSA auditionnée au Sénat sur la mission « la démocratie représentative, démocratie participative, démocratie paritaire : comment décider légitimement et efficacement en France en 2017 ».***

**Une délégation de l'UNSA composée par son secrétaire général Luc Berille, par Vanessa Jereb et Dominique Corona, secrétaires nationaux a été reçue mercredi dernier par Philippe Bonnacarrère, rapporteur.**

L'UNSA a fait part, notamment, au cours de cette audience de sa position sur les règles de représentativité des partenaires sociaux au niveau national, de la validité des accords nationaux interprofessionnels, du bilan de l'application de l'article 1 du code du travail et de moyens pour mieux articuler le rôle du Parlement et celui des partenaires sociaux.

Le sujet du renforcement de la légitimité des partenaires sociaux a aussi été abordé.